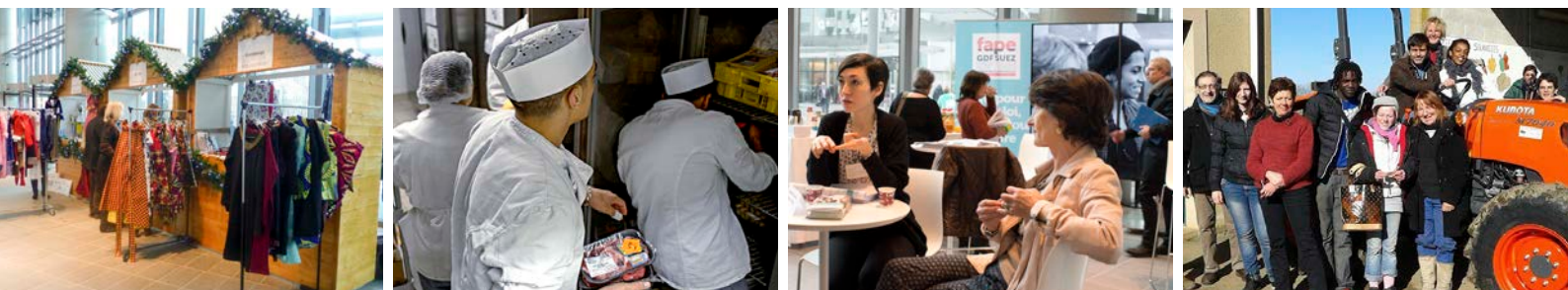


# Agir pour l'emploi on peut tous le faire



# Ensemble, soutenons l'emploi des plus fragiles



Les chiffres sont sans appel: le seuil des 6 millions de chômeurs a été franchi. La précarité et l'exclusion ne cessent de progresser et nous connaissons tous dans notre entourage des personnes dont la vie a basculé. Sur le terrain, les associations redoublent d'efforts et d'initiatives pour aller à la rencontre des plus fragiles et les aider à retrouver le chemin de l'emploi.

La Fondation Agir pour l'Emploi, FAPE ENGIE, s'engage à leurs côtés en leur apportant un appui financier ou en les accompagnant pour renforcer leurs compétences. La route est longue, mais chaque emploi créé ou retrouvé est une victoire contre l'exclusion.

Pour y parvenir, nous devons impérativement tous nous mobiliser.

## Une Fondation originale, une communauté engagée

La FAPE ENGIE est née en 2013 de la volonté des partenaires sociaux du Groupe de mobiliser les collaborateurs en faveur de l'emploi. Cette inspiration forte se traduit dans l'organisation et le fonctionnement de la Fondation.

La FAPE ENGIE est une communauté qui réunit les collaborateurs, les retraités, les organisations syndicales et les entreprises du Groupe.

## Une mission d'intérêt général

La FAPE ENGIE contribue à l'insertion professionnelle et au retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ou en situation d'exclusion.

Elle accorde des subventions à des structures et acteurs de l'insertion qui se mobilisent pour concevoir et mettre en œuvre des projets pérennes au bénéfice des populations les plus fragiles.

## Collégialité pour croiser expertises et compétences

La FAPE ENGIE fonctionne selon un modèle collégial, avec deux organes de gouvernance, composés de représentants des employeurs, retraités, organisations syndicales signataires, secrétaire du Comité d'Entreprise Européen et de personnalités qualifiées:

- ▶ Le Comité de Sélection instruit les projets éligibles aux critères de la FAPE ENGIE
- ▶ Le Comité Exécutif examine les projets et décide du montant des subventions attribuées.

Fondation  
de  
France

## Des comptes certifiés par la Fondation de France

La Fondation de France abrite la FAPE ENGIE. Elle en est juridiquement responsable et est propriétaire de ses biens. Elle est chargée de sa gestion financière, comptable et administrative, ainsi que du contrôle de son activité.

# Notre mission: agir pour l'emploi

La FAPE ENGIE souhaite donner aux personnes accompagnées les meilleures chances de retrouver durablement le chemin de l'emploi. C'est pourquoi, dans un dialogue constructif avec ses partenaires, elle accorde un soin particulier à la qualité des projets soutenus et s'attache à promouvoir les initiatives innovantes favorisant la création d'emplois pérennes.



## Deux axes d'interventions prioritaires

- ▶ L'insertion sociale et professionnelle
- ▶ La création et l'accompagnement de micro-entreprises par les demandeurs d'emploi.

## Des critères de sélection exigeants

- ▶ La viabilité
- ▶ L'impact sur l'emploi
- ▶ Les conditions de travail
- ▶ La formation
- ▶ La qualité de l'accompagnement
- ▶ La diversité des populations accompagnées: hommes, femmes, jeunes, handicapés...

## Des secteurs d'activités et des projets prometteurs

La FAPE ENGIE soutient tout particulièrement:

- les projets de proximité ancrés dans les territoires
- les démarches associant impact social et impact environnemental
- les solutions nouvelles pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

## Soumettre un projet, un processus ouvert



La FAPE ENGIE examine les projets présentés par:

- ▶ les réseaux nationaux acteurs de l'insertion et la création d'entreprises
- ▶ les structures locales engagées dans le champ de l'insertion et de l'emploi
- ▶ les entités locales du Groupe
- ▶ les collaborateurs et retraités pour des projets dans lesquels ils sont déjà investis.

→ [fapeengie@engie.com](mailto:fapeengie@engie.com)



# Envie d'agir pour l'emploi ? Vous pouvez...

## Faire un don

Les ressources de la FAPE ENGIE reposent sur la générosité des salariés et retraités du Groupe. Pour chaque euro que vous versez, les entreprises abondent en donnant un euro supplémentaire. La Fondation garantit rigueur et transparence dans l'utilisation des dons.

- ▶ Par paiement en ligne sur [www.fape-engie.fr](http://www.fape-engie.fr)
- ▶ Par chèque à l'ordre de FAPE ENGIE  
1, place Samuel de Champlain  
92930 Paris La Défense Cedex

## Être bénévole

Au-delà du soutien financier, les associations partenaires ont besoin de l'apport en compétences des salariés et retraités du Groupe. Vous pouvez vous engager pour accompagner des demandeurs d'emploi ou des créateurs d'entreprises.



## Initier une action solidaire

Au sein de votre équipe ou des réseaux internes auxquels vous appartenez, vous pouvez vous mobiliser pour lancer des initiatives solidaires au profit d'une association partenaire (collectes d'argent ou de textiles, challenges sportifs, etc.).



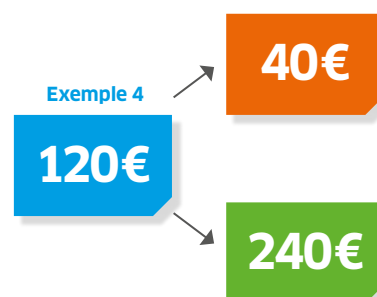
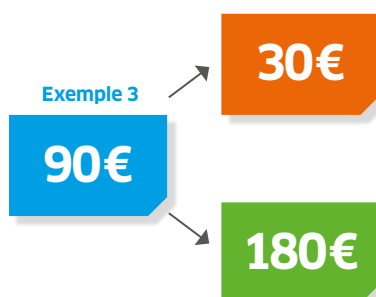
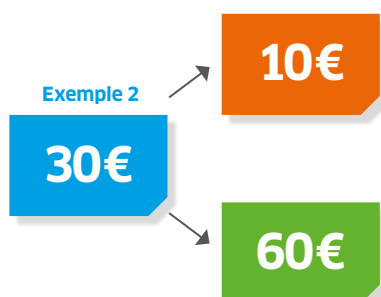
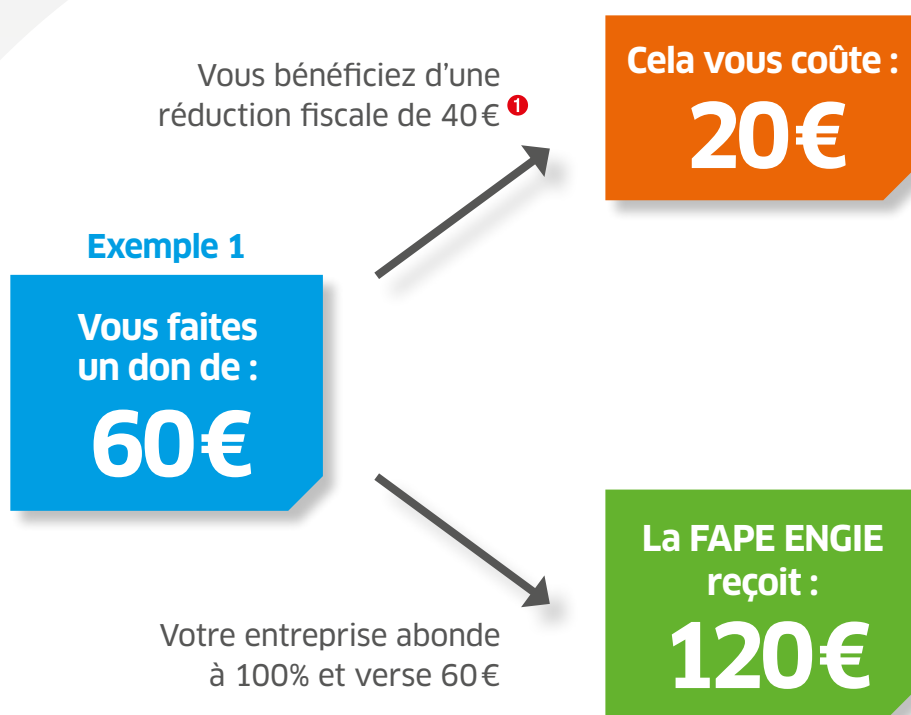
## Consommer solidaire



Beaucoup d'associations partenaires proposent des services de proximité aux particuliers: maraîchage bio, ménage, repassage, mécanique, entretien d'espaces verts, jardinage...

La FAPE ENGIE a réalisé un carnet d'adresses répertoriant par région tous ces prestataires. Solliciter leurs services, c'est les aider à se développer.

# Le don abondé un levier pour l'emploi



<sup>1</sup> Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous recevrez de la Fondation de France le reçu fiscal correspondant.